ECLARAIGE EXTERIEUR

Gestion intelligente d'un réseau d'éclairage extérieur

Objectifs : Exploiter un système de télégestion sur une installation d'éclairage extérieur existante. Réaliser en toute sécurité une intervention de maintenance complexe sur une installation d'éclairage extérieur.

Public concerné : Electriciens confirmés ayant suivi le module de base ou niveau équivalent avec expérience de terrain.

Prérequis : Niveau IV en électricité ayant suivi le module de base « Installation / Maintenance Curative et Préventive des installations éclairage extérieur à LED » ou équivalent.
Être habilités B1V, B2V, B2T AERIEN limité à EP, BR, H0V.

Durée : 2 jours (14 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie d'apports théoriques et des travaux pratiques.
80 % du temps est consacré à des applications pratiques.

Évaluation des acquis : Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session.

Outils pédagogiques : Vidéoprojecteur, écran.
Outillages / appareils de contrôle et mesure.
PC et logiciel de télégestion
Plateau de formation éclairage extérieur.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Fournitures de bureau
Tenus de travail et chaussure de sécurité

Document de fin de formation : Attestation de formation.

Lieu : PONT-DU-CHÂTEAU (63)

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1. RAPPELS : Notions de base NFC 17-200 : Equipements électriques extérieurs.

- Réglementation
 - Norme NF C 17-200
 - Guides techniques FD C17-202* et 210** - FD C17-205 (calculs) – FD C 17-260 (Maintenance).
 - Matériels de protection

**Illuminations.*
***DDA (Dispositif de déconnexion automatique)*

2. Gestion intelligente des éclairages extérieurs éco-responsables.

- Norme NF EN 13-201 (Parties 1 à 5)
 - Valeurs à atteindre.
 - Instruments de mesure.
 - Méthodes de mesures.
- Structure, technologie et performances d'une installation en télégestion
 - Installation communicante CPL, hertzien et Fréquence Radio.
- Présentation générale du concept des logiciels de télégestion.
 - Les différentes méthodes de télégestion.
 - Adressage des points (théorie) / Technologies existantes.
- Visualisation sur un outil de GMAO
- Variation des plages d'allumage et d'abaissement. Programmation des horloges ou des modules (point lumineux ou à l'armoire)

Travaux pratiques réalisés :

- Utilisation d'un logiciel de télégestion.
- Installation des détecteurs de présence.
- Programmation sur différents produits de l'abaissement et de la variation de puissance.
- Essais / mesures et mise en service.
 - Contrôle de l'éclairement et luminance (luxmètre et luminancemètre).

3. Maintenance d'une installation d'éclairage extérieur

- Maintenance curative
 - Etablir un diagnostic.
 - Recherche de défauts* intempestifs.
 - Identification et réduction de la panne.

*Réduction d'un défaut d'isolement, Couplage des terres, interférences avec réseau télécom et phénomène de surtensions.

Travaux pratiques réalisés :

- Sur le plateau de formation, diagnostiquer une panne et rédiger son plan d'intervention*.
- Réduire la panne selon prescriptions NF C 18-510 et Guides UTE C 15-105 et C 15-443
- Essais.

*Réduction d'un défaut d'isolement, Couplage des terres, et phénomène de surtensions.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail *(couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116)*.
- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.
- Paire de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France